Sainte-Croix : séduire et apitoyer

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1985)**

Heft 785

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1017773

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SAINTE-CROIX

Séduire et apitoyer

Le transfert des ateliers d'Hermes-Precisa International de Sainte-Croix à Yverdon, les difficultés de Lador ont fait depuis le début de l'été la «une» de l'actualité journalistique et politique vaudoise et suscité un certain nombre d'initiatives d'urgence. Quels éléments nouveaux justifiaient cet intérêt soudain et généralisé pour Sainte-Croix?
En fait aucun, tout au moins sur le fond. Les faiblesses structurelles de l'économie de la localité sont connues depuis longtemps et il n'était pas besoin d'être grand sorcier pour prévoir les problèmes qui se posent aujourd'hui. Ils résultent en effet de situations fort anciennes dont les manifestations actuelles ne constituent que les derniers avatars.
Sainte-Croix doit donc reconsidérer son avenir, sachant que des solutions existent. Elles se nomment diversification de l'économie locale, modernisation des entreprises existantes et implantation de nouvelles entreprises. Or, un certain nombre de facteurs, généraux ou spécifiques à Sainte-Croix, rendent difficile la mise en application des moyens. Tout d'abord les habitudes. Une reconversion demande en effet que l'on rompe avec le passé et que l'on fasse preuve d'imagination. Il est par exemple absurde de sacraliser l'industrie et de mépriser les réalisations qui peuvent voir le jour dans d'autres secteurs.
L'exemple du tourisme en est une bonne illustration. Il n'y a pas plus contradictoire que l'industrie et le tourisme, surtout dans les mentalités: alors que l'atelier est un monde clos, dont les valeurs reposent sur le travail et le sérieux, le tourisme représente les loisirs, l'ouverture, l'amusement. La rupture qu'implique le passage de l'un à l'autre est certainement une des plus difficiles qui soient. La présence de longue date d'HPI a donné un certain confort à toute la région. La situation actuelle exige un saut dans l'inconnu: l'ère de la grande entreprise est terminée, s'ouvre celle des petites qui demandent une plus grande souplesse et une meilleure capacité d'adaptation.
Autre handicap: l'exode important — notamment d'une bonne partie des meilleurs éléments — provoqué par l'ouverture géographique de la localité et les relations étroites entretenues depuis longtemps avec Yverdon. Ceux qui sont restés sont souvent plus âgés et moins dynamiques que ceux qui ont préféré s'en aller, les jours ouvrables tout au moins.

Dans ce contexte, le dilemme de Sainte-Croix est qu'il lui faut à la fois séduire et apitoyer.
Pour attirer d'éventuels investisseurs, il est indispensable d'avoir et de donner une image confiante de soi. Une région dynamique, vivante, imaginative, offrant des manifestations culturelles originales, a toutes ses chances même si elle reste éloignée des grands centres. Par contre, à moins d'être «maso», personne ne sera tenté de s'installer dans une ville «sinistrée», dans une ville morte (et qui fait la morte), thème de l'opération menée au début de l'été. Cette opération, de même que la création récente d'un Comité de solidarité, neutralisent les chances de survie.
Mais Sainte-Croix a un autre problème. Il lui faut attirer l'attention, démontrer l'étendue des dégâts, prouver à l'autorité cantonale que des opérations urgentes et massives sont indispensables. Il semble bien — hélas — que ce soit le seul moyen pour obtenir du canton des mesures extraordinaires, dérogeant au principe d'égalité de traitement — ou plutôt rétablissant une véritable égalité de traitement: à situation semblable, traitement semblable, à situation différente, traitement différent. Sainte-Croix disposerait ainsi des moyens nécessaires à sa nouvelle politique de développement; ne pas perdre de vue toutefois que le travail qui doit être mené dépasse largement la durée des préoccupations politiques traditionnelles et ne peut en aucun cas se limiter aux quatre ans d'une législature.

La réaction doit donc être rapide, les actions entreprises dans le but d'attirer l'attention de courte durée pour éviter que ne s'installe dans les esprits l'image d'une région définitivement sclérosée. Car à Sainte-Croix, faut faire vite et pour longtemps.

---

les concerts et autres spectacles. Depuis cinq ans, Ex Libris SA figure parmi les «autres entreprises», celles qui ne font ni production industrielle ni distribution commerciale seulement, avec la Banque Migros, la Secura, Hotelplan et la Migrol — toutes sociétés déficitaires à un moment ou un autre de leur histoire.

Désormais, la Migros veut vendre elle-même, et elle seule, les appareils, livres et disques. Comme elle dispose elle-même du fameux «pour-cent culturel» cédé pour moitié par la centrale et par les coopératives régionales à raison de 0,5% de leurs chiffres d'affaires respectifs. Les quelque 72,4 millions répartis en 1984 sont allés essentiellement au financement d'activités culturelles (écoles, concerts, spectacles, expositions, bourses et concours), et à la protection de la nature, des paysages et des monuments. Les activités sociales (sports, jeunesse, employées, handicapés) ont reçu 5,8 millions. Restent les «actions de politique économique», qui représentaient un peu plus de cinq millions en 1984, et plus de six millions en 1983, année d'élections nationales, et donc de budget supérieur pour l'Alliance des Indépendants.
En clair: les objets de la culture commercialisée à la Migros, les activités non rentables sur le pourcent culturel. Cette parfaite division du travail ne laisse plus de place à Ex Libris, dont la disparition à terme ne fait donc aucun doute. On a simplement commencé par la Romandie, où sa modeste présence fait place à une discrète absence. En attendant l'application du «plan livres» à l'ensemble de la Suisse, et la fin du régime d'autoconcurrence.